

N°6
Sept. - Oct. 2005

Moule info

Bulletin municipal d'information

Ecoles, culture, sport, loisirs

Notre ville a fait sa rentrée

PAGES 4-7



Qui a dit que les enfants sont turbulents ?

PAGE 6



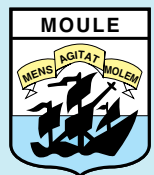
EDITORIAL

Dès notre arrivée à la tête de la municipalité, nous avons placé l'Enfant au cœur de notre projet politique pour le Moule avec une ambition claire : offrir à

chaque enfant du Moule les conditions nécessaires à sa réussite. Sa réussite scolaire, bien sûr, mais au delà, sa réussite en tant que Citoyen du Moule et de la Guadeloupe. Pour relever un tel défi, nous nous sommes d'abord appuyés sur les compétences que nous confère la décentralisation : la gestion des écoles maternelles et primaires. La Ville consent ainsi chaque année un effort budgétaire très important pour rénover ses écoles, les entretenir et les équiper. Puis, nous nous sommes investis dans une politique globale d'accompagnement des enfants avant, pendant, et après l'école en développant les activités périscolaires et extra-scolaires. Nous avons doté le Moule de l'une des cuisines centrales les plus modernes de la Guadeloupe. Nous avons développé une offre d'activités sportives et culturelles très large.

Un enfant épanoui, instruit, Un enfant debout, riche des valeurs citoyennes et universelles telles que la tolérance, le respect d'autrui et le goût de l'effort ... Voilà notre projet pour notre jeunesse auquel j'invite chacun d'entre vous à apporter sa contribution.

Bonne rentrée



**Votre Député-Maire,
Gabrielle Louis-Carabin**



La cantine centrale du Moule :

Plus de 3000 repas par jour !

PAGES 6-7

Damencourt

EN 2006, UN MINI-CENTRE COMMERCIAL



DANS CE NUMÉRO :

Santé:
UNE NOUVELLE SALLE DES SPORTS À LA BAIE DU MOULE
PAGE 2

Loisirs :
LES RENDEZ-VOUS CULTURELS ET SPORTIFS
PAGE 8

Sergent :
LES FAMILLES POURRONT ACHETER LEUR TERRAIN
PAGE 3

Grands-Fonds / Château-Gaillard :
LES ÉCOLES ONT FUSIONNÉ
Cette fois ça y est ! L'école primaire des Grands-Fonds accueille depuis la rentrée les enfants de Château-Gaillard tandis que dans cette section, l'école reçoit désormais l'ensemble des maternelles des deux sites.
PAGE 3

Entreprise

SUN GYM, POUR ÊTRE BIEN DANS SA PEAU

Depuis le début du mois de juillet dernier, le Moule compte un nouvel espace dédié au bien-être : Sun Gym. Installé à quelques centaines de mètres de la Baie du Moule, non loin des locaux de la Poste, Sun Gym propose aux Mouléens une salle de sport particulièrement bien équipée. Un espace est dédié aux exercices sportifs qui améliorent les conditions cardio-vasculaires et les renforcements musculaires : tapis de courses, rameurs, vélos... Sun Gym propose aussi des cours de danse et de plusieurs sports de



combat. Sun Gym est l'oeuvre d'un jeune Mouléen passionné, Eric Sambin : "Le sport a toujours joué un rôle très important dans ma vie. c'est pourquoi je tenais à créer cette salle dans ma ville. Après être resté longtemps à l'étranger, je suis revenu au Moule il y a quatre ans pour réaliser ce pro-

jet. Je veux que les Mouléens qui viennent dans la salle en ressortent détendus, l'esprit libre et positif". Sun Gym accueille également les enfants auxquels il propose la pratique de sports tel que le judo ainsi que des cours de danse.

SUN GYM : 0590 32 73 42

Gestion des déchets

DE NOUVEAUX MATÉRIELS

Le service technique, actuellement en pleine rénovation sera doté prochainement de trois bennes à ordures ménagères et un camion multi bennes neufs. Le conseil municipal a par ailleurs attribué, au terme de la procédure d'appel d'offres, à la société SONETOM le marché de location, entretien et maintenance de conteneurs à ordures ménagères.



Les travaux en cours

Château-Gaillard :

L'ASSOCIATION "LES NÉNUPHARS" SE PORTE BIEN

Encore deux ans de bons et loyaux services et l'association "Les Nénuphars" fêtera à Château-Gaillard ses ...40 années d'existence ! Elle a été créée, en effet, le 12 juillet 1968. Comme beaucoup d'associations de quartier, "Les Nénuphars" se consacre à deux activités bien distinctes : le sport et la culture. "Notre ambition, explique son président, M. Rhinan, c'est d'animer notre section et de prendre en charge notre jeunesse en lui proposant des activités qui contribuent à son épanouissement et lui évitent de partir à la dérive. Nous sommes basés à Château-Gaillard mais notre section football rayonne sur l'ensemble des Grands-Fonds". Côté sport, l'association se consacre, en effet, exclusivement au football. Elle accueille les jeunes de 8... à 58 ans, sur deux pôles d'entraînement à Fatima et Château-Gaillard. "Même si, comme je l'ai expliqué, notre but est avant tout de contribuer à l'épanouissement de notre jeunesse, cela n'empêche pas nos footballeurs de briller, précise M. Rhinan. Les Nénuphars ont eu la joie d'accéder en division honneur en 1999-2000 et nous avons donné à la Guadeloupe plusieurs joueurs de talent. La section culturelle de l'association se consacre essentiellement à la danse. Elle attire plutôt les jeunes de la section même s'il existe désormais des séances d'entraînement pour les adultes. Qu'il s'agisse des passionnés du football ou des adeptes de la danse, tous les membres de l'association se retrouvent pour la traditionnelle marche du mois de mai qui part de Château-Gaillard pour s'achever à la plage de Bois-Jolan.

Sécurité

LE MOULE, CAPITALE DE LA PRÉVENTION DES RISQUES MAJEURS

Lors de sa dernière réunion, le Conseil Municipal a décidé de créer une commission des risques majeurs. la mission de cette commission sera de déterminer une politique d'action globale, cohérente et concertée de prise en compte des différents risques majeurs qui menacent notre ville. Le Moule s'affirme d'ailleurs comme l'une des villes de la Guadeloupe les plus actives en matière non seulement de prévention mais aussi de

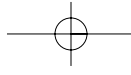


gestion des conséquences d'une catastrophe naturelle. Au mois de juin, la Municipalité a organisé un exercice cyclonique pour améliorer l'efficacité des secours si la ville du Moule était touchée par un ouragan. Le 26 septembre dernier, ce sont les

conséquences d'un tremblement de terre de forte intensité qui ont été simulées à l'initiative de la Croix-Rouge pour la mise en oeuvre opérationnelle de sa plate-forme d'intervention régionale Amérique Caraïbe. Pas moins de 300 volontaires



venus de la Guadeloupe, de la Martinique et d'Haïti mais aussi les services de la DDE, les pompiers, le SAMU, la gendarmerie et le Secours Catholique ont associé leurs efforts à cette occasion.



Damencourt

**UN MINI-CENTRE COMMERCIAL...
ET PLUS DE SOIXANTE EMPLOIS**

Parmi les nouveaux projets en cours de réalisation dans la ZAC de Damencourt figure la construction d'un mini-centre commercial. Il occupera une surface d'environ 3600 m². Vous pourrez y trouver un magasin d'alimentation, une boutique spécialisée dans les

articles de sport, un magasin dédié à l'équipement de la maison et quatre autres boutiques. L'ouverture de ce centre, prévu pour la fin 2006, permettra de créer au moins une soixantaine d'emplois. "Nous sommes particulièrement heureux de pouvoir réa-

liser ce centre commercial au Moule, explique M. Raymond Luce, promoteur du projet. Ce sera le premier de ce type dans la ville et j'espère qu'il contribuera à dynamiser la zone de Damencourt qui est promise à un bel avenir".

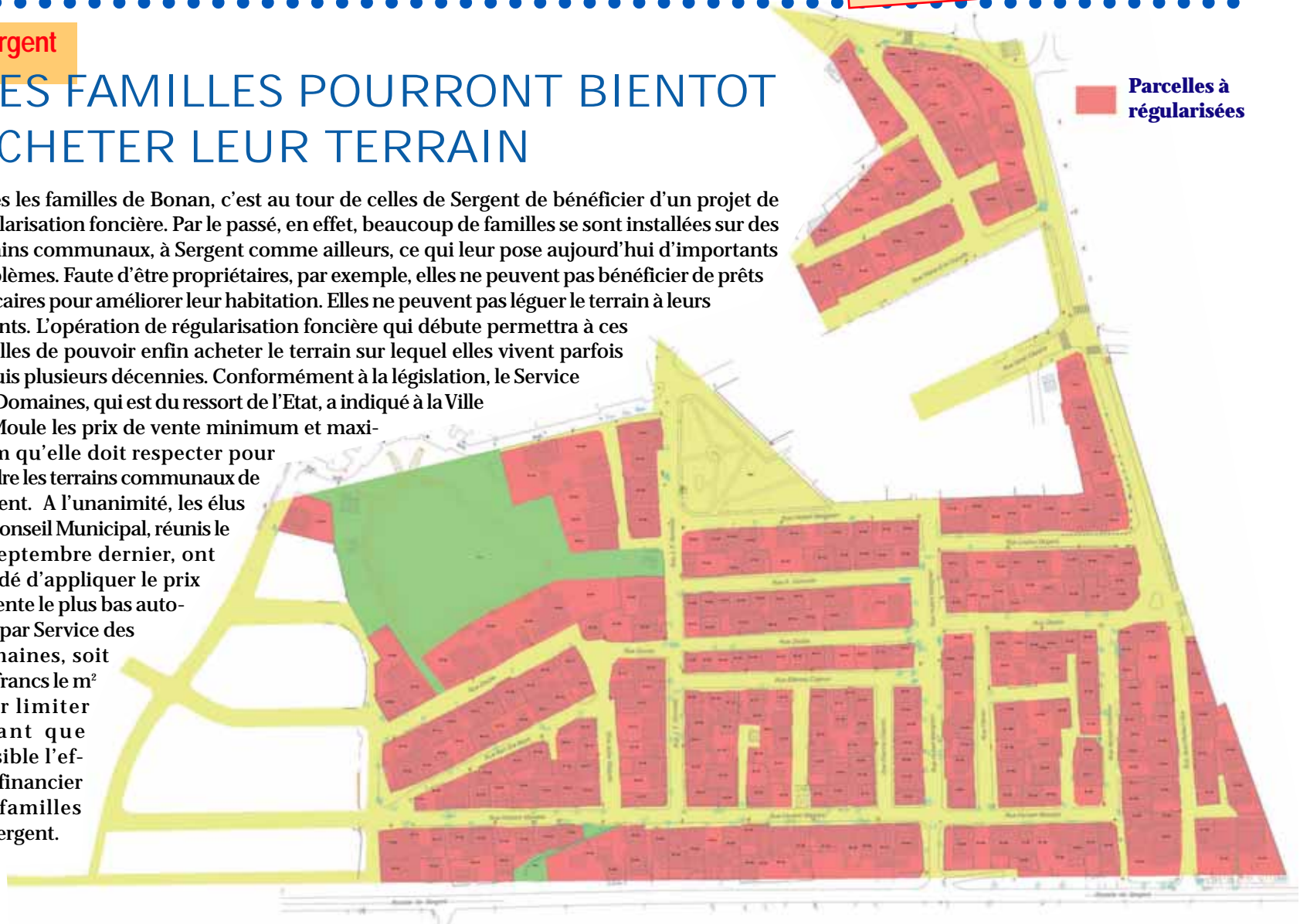
CARTE D'IDENTITÉ

- Centre commercial de Damencourt
 - 1 commerce d'alimentation générale
 - 1 magasin d'articles de sport
 - 1 magasin pour l'équipement de la maison
 - 4 boutiques
- Surface du projet : 3600 m²
- Nombre d'emplois créés : une soixantaine
- Ouverture : 4ème trimestre 2006

Sergent

**LES FAMILLES POURRONT BIENTOT
ACHETER LEUR TERRAIN**

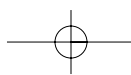
Après les familles de Bonan, c'est au tour de celles de Sergent de bénéficier d'un projet de régularisation foncière. Par le passé, en effet, beaucoup de familles se sont installées sur des terrains communaux, à Sergent comme ailleurs, ce qui leur pose aujourd'hui d'importants problèmes. Faute d'être propriétaires, par exemple, elles ne peuvent pas bénéficier de prêts bancaires pour améliorer leur habitation. Elles ne peuvent pas léguer le terrain à leurs enfants. L'opération de régularisation foncière qui débute permettra à ces familles de pouvoir enfin acheter le terrain sur lequel elles vivent parfois depuis plusieurs décennies. Conformément à la législation, le Service des Domaines, qui est du ressort de l'Etat, a indiqué à la Ville du Moule les prix de vente minimum et maximum qu'elle doit respecter pour vendre les terrains communaux de Sergent. A l'unanimité, les élus du Conseil Municipal, réunis le 27 septembre dernier, ont décidé d'appliquer le prix de vente le plus bas autorisé par Service des Domaines, soit 150 francs le m² pour limiter autant que possible l'effort financier des familles de Sergent.



Parcelles à régularisées

ILS NOUS ONT QUITTÉS ENTRE LE 1^{ER} AOÛT ET LE 15 SEPTEMBRE

ALOPH Simon Joseph • BALTHARD Alexis Brice • BOUCHER Arcade Octavie, épouse LAUJIN • BOULOTTE Antoine
BRUCY Anne Flore Vve MAKAIKA • CAVAILLON Thierry • DAVILLÉ Benjamin Synéus • EDINVAL Victorine Jeanne Vve MOUEZA
EUGÉNIE Pierre • GANÉ Véronique Louise Vve MAZANIELLO • HIPPOLYTE Marie-Joseph • HOUELICHE Suzanne Valentine
JASAWANT Hildevert Olivier • JÉROLON Léon André • JUSTINE Lucienne Henriette Epse GRADEL • MAYET Doctrovée Euloge Vve
MAUGRAN • MURAT Léon Antoine • TABARIN Jeanne Valentine Epse GALIPO • TEMPLIER Justine • TRAVENTHAL Abelle Amour
Vve GUILLAUME • VIRGINIUS Justine Félicienne • VOGIN Didier Roland

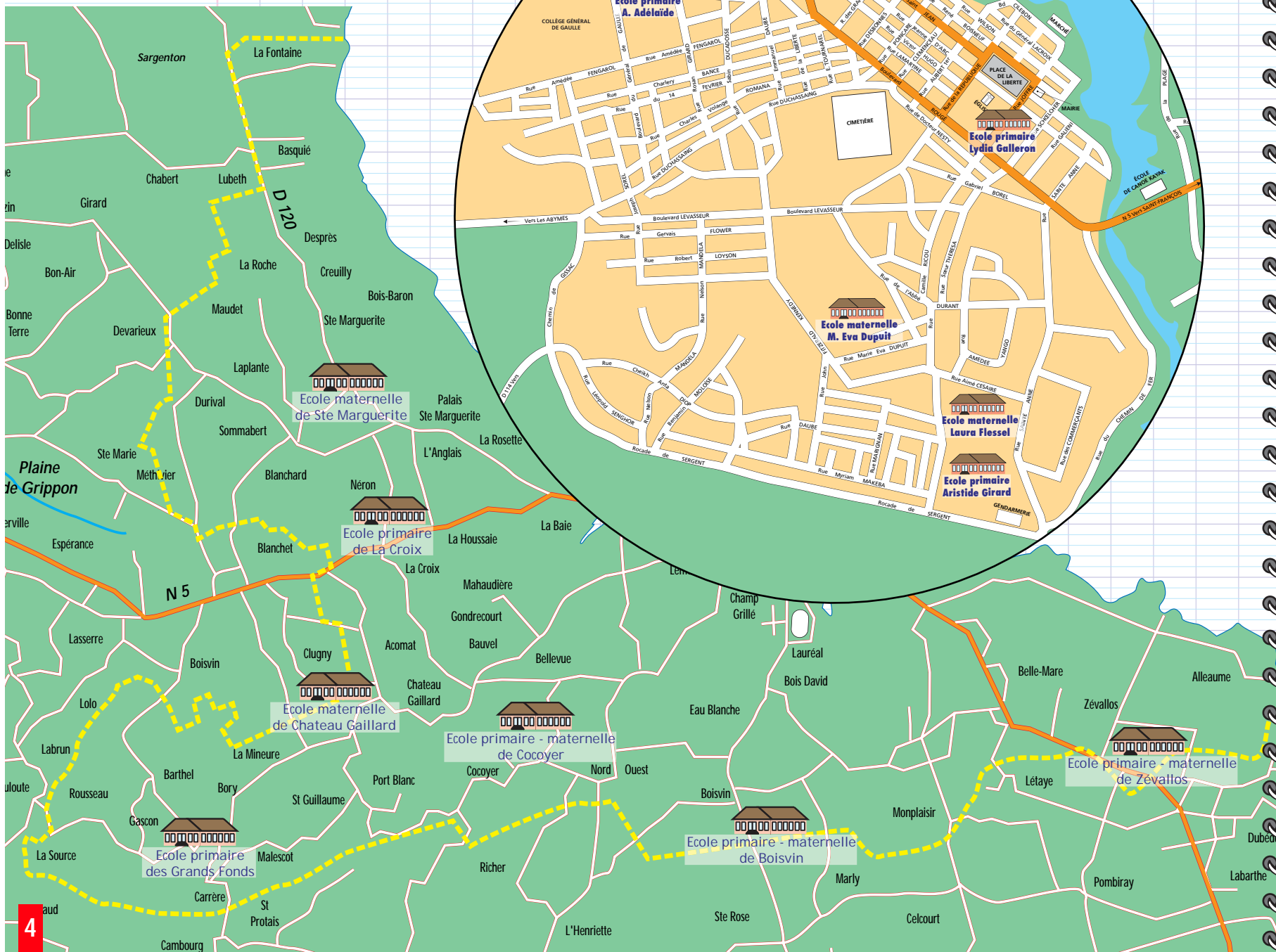


Crèches, écoles, collèges, lycées, cantines...

Le Moule a fait sa rentrée !

Comme chaque année, le grand événement du mois de septembre dans notre ville a été la rentrée. Cette édition 2005 a été marquée par plusieurs innovations que nous vous proposons de découvrir dans ces quatre pages entièrement dédiées à la rentrée et, au delà, au "paysage scolaire" de notre ville. Nous commençons notre visite guidée avec un panorama de l'ensemble des écoles du Moule.

- 9 écoles maternelles
- 9 écoles primaires
- 1 école primaire privée
- 1 collège public
- 1 collège privé
- 1 lycée



... de l'Enfant au Moule

QUI FAIT QUOI ?

La ville du Moule est responsable de la construction, de l'entretien, des équipements des écoles maternelles et primaires et du transport scolaire.

La Caisse des Ecoles gère pour la ville la restauration et le transport scolaire.

Le Conseil Général est responsable de la construction, de l'entretien, des équipements des collèges et du transport scolaire.

Le Conseil Régional est responsable de la construction et de l'entretien et des équipements des lycées.

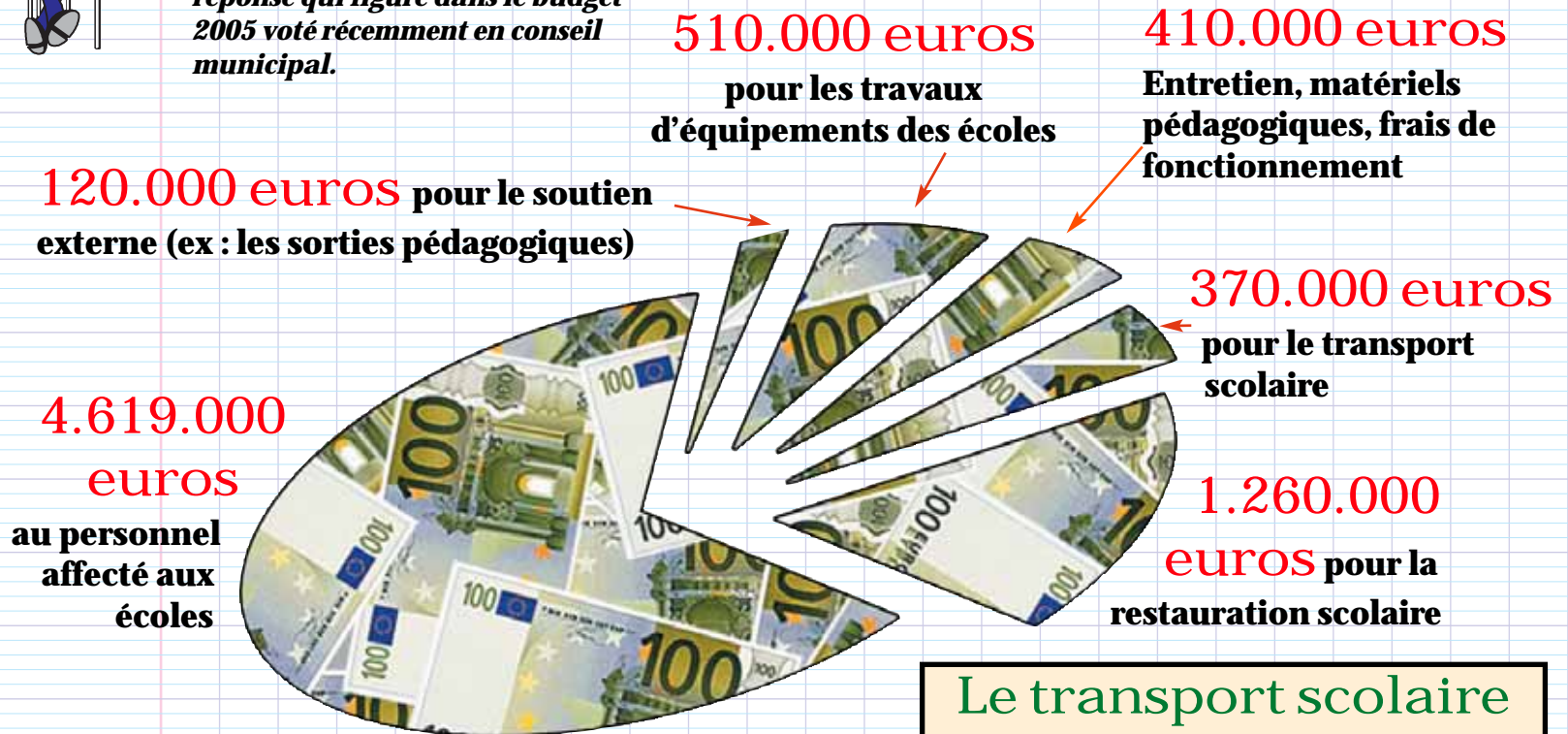
Les chiffres de la rentrée

- **3217 enfants** inscrits en maternelle et au primaire pour l'année scolaire 2004-2005
- **9 écoles** possèdent un centre de loisirs associé à l'école (C.L.A.E)
- **19 circuits scolaires** desservent les écoles
- **1457 élèves** inscrits pour le transport scolaire pour la rentrée précédente
- **+ de 400 enfants** inscrits dans les Centres de Loisirs Associés à l'Ecole (C.L.A.E)
- **3 000 repas par jour** sont préparés à la cuisine centrale



EDUQUER UN ENFANT AU MOULE : COMBIEN ÇA COÛTE ?

Pour que nos enfants puissent travailler dans de bonnes conditions il faut créer autour d'eux un environnement favorable à leur épanouissement. Combien cela coûte ? Voici quelques éléments de réponse qui figure dans le budget 2005 voté récemment en conseil municipal.



La restauration scolaire

Les dépenses :

- Investissements : 1.130.000,00 euros
- Fonctionnement : 130.000,00 euros

Les recettes :

- Participation des parents : 250.000,00 euros
- Caisse d'Allocations Familiales : 500.000 euros
- Prestations extérieures : 510.000 euros

Le transport scolaire

Participation des parents : 75.000 euros

Dépenses : 370.000 euros





INTERVIEW :

JOANIE ACHOUN

ADJOINTE AU MAIRE
RESPONSABLE DES AFFAIRES
SCOLAIRES

Le Moule est l'une des seules municipalités de la Guadeloupe à avoir créé ses propres centres d'activités associés à l'école. La

Ville est également très en avance en matière de restauration scolaire. Nous avons demandé à Joanie Achoun responsable des affaires scolaires au sein de l'équipe municipale de nous présenter les grands axes de la politique de la Ville en direction de l'enfant.

La plupart des communes ne gèrent pas directement le temps périscolaire des enfants. Le Moule a fait un choix différent. Pourquoi ?

Lorsque l'équipe municipale actuelle est arrivée, il n'y avait pour ainsi dire aucune politique de l'Enfant au Moule. La situation dans les écoles était catastrophique. Le maire, Mme Louis-Carabin a décidé que la politique de la petite enfance était une priorité absolue et nous avons progressivement assuré une prise en charge globale de l'enfant en dehors de la période durant laquelle il est en classe. Que se soit avant ou après l'école, durant la pause du midi ou à l'occasion des vacances, la Ville du Moule et ses partenaires, Régie des Sports, associations, etc... proposent aux parents un éventail d'activités très large. Nous veillons aussi à ce que tous les enfants aient accès à ces prestations, qu'ils habitent au bourg ou dans les sections et quel que soit le revenu des parents.

Quels sont les autres axes de votre politique de l'Enfant ?

Nous voulons que tous les enfants du Moule bénéficient d'un environnement propice à leur épanouissement et à leur éducation. Cela se traduit concrètement par la rénovation et l'entretien des écoles, le développement d'une restauration scolaire de qualité, une gestion performante des dotations en équipements, grâce à un partenariat étroit entre les directeurs d'école et notre service des Affaires Scolaires.

Y aura-t-il des innovations cette année ?

Nous allons maintenir tout d'abord nos efforts dans tous les domaines que je viens de vous citer. En matière de restauration, la grande innovation cette année, ce sera le sondage que nous allons réaliser auprès de tous les enfants qui mangent dans les différents restaurants scolaires. Nous tiendrons compte du résultats de ce sondage dans le cadre de la préparation de la prochaine rentrée. Nous allons mettre l'accent par ailleurs sur l'informatisation des écoles. Il nous semble très important que toutes nos écoles soient dotées du matériel informatique nécessaire. Ce n'est pas évident, non seulement en raison des vols et dégradations du matériel mais aussi en raison des dégâts causés par l'air salin. En résumé, pour cette année scolaire 2005-2006, nous maintiendrons fermement le cap que nous nous sommes fixés.

Le Service des Affaires Scolaires :

"POTO MITAN" DE LA POLITIQUE SCOLAIRE DU MOULE

Le Service des Affaires Scolaires, créé il y a trois ans, est chargé de mettre en oeuvre la politique scolaire décidée par la Municipalité. Il travaille en partenariat étroit avec la Caisse des Ecoles, les différents services municipaux et les directeurs d'écoles.



M. Derussy
Responsable du
service



Mme Daher
Secrétaire



Mlle Chipan
agent de la
restauration scolaire

"Nous fonctionnons un peu comme un guichet unique" explique son directeur, Jean-Marie Derussy. D'un côté, il centralise les besoins des écoles, les attentes des parents et des enfants. De l'autre, il coordonne les actions de la municipalité pour faire face à ces besoins. Il gère en particulier le transport et la restauration scolaire des enfants ainsi que la prise en charge du temps périscolaire et extrascolaire.

Transport scolaire : priorité à la sécurité

A la rentrée 2004 un peu moins de 1500 élèves ont emprunté tous les jours l'un des 19 circuits de ramassage scolaire créé par la ville. Cette année, ils devraient dépasser la barre des 1800. Le responsable du transport scolaire et son équipe accordent une importance toute particulière à la sécurité des enfants. Le service comprend d'ailleurs deux contrôleurs. En 2006, l'accent sera mis aussi sur la création de nouveaux abris bus.



MM. Guizonne et Eliezer assurent le contrôle des cars

Temps périscolaire : Une charte de qualité pour aller toujours plus loin

9 écoles sur 17 sont déjà dotées d'une gestion du temps périscolaire. "De 6h à 8h, explique Nadège Rangassamy, nos équipes prennent en charge les enfants et leurs proposent des activités calmes pour débiter la journée : puzzle, jeux de société, coloriage. Les



Mmes Rangassamy et Luit sont responsables des activités périscolaires et extrascolaires

plus grands peuvent aussi réviser leurs leçons. Entre 12h et 14h, ils sont de nouveau accueillis par des animateurs qui veillent à leur inculquer les notions d'hygiène élémentaire. Nous reprenons les enfants en charge après la classe, de 16h30 à 18h30 pour leur proposer un goûter, des activités calmes et une aide aux devoirs". Le mercredi et durant les petites vacances, les enfants sont accueillis dans des CLSH dans le cadre d'un projet pédagogique. "Nous travaillons beaucoup avec la régie des sports, la bibliothèque multimédia et le centre Robert Loyson. Cette année la principale innovation a été l'adhésion du Moule à la charte de qualité mise en place par la Caisse d'Allocations Fami-



liales et la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports. Nous devons être encore plus performants. Nous allons faire de gros efforts sur l'accueil de l'enfant et notamment de celui qui est handicapé ou en difficulté".

... de l'Enfant au Moule

La cantine municipale :

PLUS DE 3000 REPAS PAR JOUR



Autant dire que dès 6 heures du matin la vingtaine d'employés de la cuisine centrale ne chôme pas ! Au sein de la cuisine centrale, le respect des normes d'hygiène est extrêmement stricte. Couvre-chefs, masque et protège chaussures sont de rigueur. Une zone est dédiée aux repas chauds, une autre est strictement réservée aux mets froids. La

La cuisine centrale du Moule est une véritable entreprise. Elle doit fournir durant les jours de classe les repas des 19 écoles maternelles et primaires de la commune mais aussi plusieurs crèches privées, l'externat Saint-Joseph, le collège Saint-Dominique, des élèves du collège public, le lycée de la ville le lycée professionnel de Morne-à-l'Eau sans oublier les élèves de la commune de Port-Louis. En tout, plus de 3000 repas par jour !



cuisine centrale du Moule est aujourd'hui l'un des établissements les plus performants de la Guadeloupe. Elle possède d'ailleurs un double agrément sanitaire, français et européen, Elle est réguliè-

lièrement contrôlée par l'Institut Pasteur. Les menus sont élaborés par une commission des menus qui comprend, notamment, des représentants des parents d'élèves.

Pour une restauration scolaire encore plus performante :

NOS ENFANTS AURONT LA PAROLE

Grande innovation cette année ! Le Service des Affaires Scolaires proposera bientôt aux enfants un questionnaire dans lequel ils pourront donner leur avis sur la cantine. Les résultats de ce questionnaire seront pris en compte à l'occasion de la prochaine rentrée, notamment dans l'élaboration des menus.

Sainte-Marguerite :

DEUX SALLES ET UN DORTOIR



Les enfants de l'école maternelle et primaire de Sainte-Marguerite peuvent utiliser cette année leurs nouvelles salles de classe et le dortoir tout neuf. Ces salles remplacent les bâtiments préfabriqués qui avaient été construits après le cyclone Hugo. Les derniers travaux, réalisés par le service technique, ont permis d'améliorer les abords des lieux. Coût de l'opération : 173 000 euros financés par la Ville du Moule.

Grands-Fonds / Château-Gaillard :

LES DEUX ÉCOLES ONT FUSIONNÉ

Depuis quelques semaines, les deux écoles des Grands-Fonds et de Château-Gaillard ne forment plus, sur le plan administratif, qu'un seul établissement scolaire réparti sur deux sites. Le site de



Château-Gaillard accueille l'ensemble des enfants scolarisés en maternelle qui habitent dans les deux sections. Le site des Grands Fonds accueille l'ensemble des enfants du primaire. Un circuit de transport scolaire gratuit relie désormais les écoles des Grands-Fonds et de Château-Gaillard. Cette



fusion des deux écoles était la meilleure solution pour éviter la fermeture de classes et à terme, peut-être, la fermeture des écoles. Au mois de juillet et d'août, le service technique a effectué les travaux de transformation et de rénovation nécessaires sur les deux sites afin que les enfants puissent être accueillis dans de bonnes conditions. Ainsi, dans l'école de Château-Gaillard, les toilettes ont été transformées pour recevoir des enfants de maternelle. Le terrain omnisports a été clôturé. Dans les Grands-Fonds, l'entrée de l'école a été réaménagé et le plancher de la BCD a été entièrement repris.

Travaux d'entretien :

PAS DE VACANCES POUR LE SERVICE TECHNIQUE

Comme chaque année, le service technique a profité des grandes vacances pour réaliser de multiples travaux d'entretien et de réparation dans les écoles. Il est intervenu dans pas moins de 13 écoles pour y effectuer des travaux d'égouttage, de mise aux normes électriques, d'aménagement, de réfection de clôture, de peinture et de serrurerie. Une fois la rentrée arrivée, les ouvriers du service tech-



nique sont repartis avant l'arrivée des premiers enfants, aussi discrètement qu'ils étaient arrivés. Mission accomplie pour des écoles encore plus sûres et agréables.

Restauration scolaire :

UN CAR POUR LES COLLÉGIENS

Bien que la gestion du collège soit du ressort du Département de nombreux collégiens déjeunent le midi à la cantine scolaire municipale ce qui posait des problèmes de sécurité. En effet, non seulement ces collégiens devaient traverser toute la ville mais surtout, ils étaient livrés à eux-mêmes après les repas en attendant la reprise des cours. La Ville du Moule, préoccupée par cette situation autant que les parents d'élèves a donc décidé, en partenariat avec le principal du collège, de mettre à la disposition des élèves une navette gratuite entre leur établissement scolaire et la cantine à l'heure du repas. Le collège, lui assurera leur prise en charge entre la fin du repas et la reprise des cours.

Collège :

UNE SÉCURITÉ RENFORCÉE

Les services municipaux ont profité des vacances pour revoir entièrement les conditions de circulation sur le Boulevard du Général de Gaulle, à la hauteur du collège. L'objectif était de renforcer la sécurité des enfants des deux écoles communales et du



collège qui fréquentent cette portion de rue. Pour cela le flux des véhicules a été canalisé. La vitesse autorisée a été limitée et une voie est désormais dédiée aux parents qui viennent déposer leurs enfants.

Moule

Bulletin municipal d'information

info

REGIE DES SPORTS ET DES LOISIRS (Tél 0590 22 44 40)

Profitez de la rentrée pour découvrir ses nombreuses activités

La Régie Municipale des Sports et des Loisirs propose aux Mouléens un large choix d'activités sportives à l'occasion de cette rentrée 2005. En partenariat direct avec les établissements scolaires et les associations, elle propose également aux enfants de toutes les écoles du Moule des activités sportives variées et gratuites. Sur l'ensemble de l'archipel guadeloupéen, le Moule apparaît comme une ville pionnière par la diversité et l'originalité des sports proposés. Profitez-en !

- | | | |
|------------------------------|-----------------------|------------------|
| - LE VÉLO TOUT TERRAIN (VTT) | - LE BEACH VOLLEY | - L'ATHLÉTISME |
| - LE KAYAK | - LA MARCHÉ | - LE FOOTBALL |
| - LA NATATION | POUR TOUS | - LE BASKET BALL |
| - LE TENNIS | - LE PARCOURS SPORTIF | - LE PING-PONG |
| - LE MINI GOLF | | |

Régie des Sports :

MERCI POUR L'ANIMATION DES VACANCES !

A l'initiative de la Régie des Sports, les grandes vacances 2005 auront été particulièrement riches en manifestations et événements sportifs en tous genres qui ont fait de notre ville un grand pôle d'animation durant les mois de juillet et août. Un grand bravo à toute l'équipe de la Régie des Sports et des Loisirs pour son dynamisme et son professionnalisme.

DÉCOUVREZ LE "SPORT IN TENNIS"

Vous voulez pratiquer le tennis sans entrer dans un club ? La Régie vous propose : "Sport in tennis". Pour une cotisation de 20 euros par trimestre, vous avez droit à une séance de tennis par semaine, encadré par un moniteur. Alors à bientôt sur le court.

Master's de la Ville du Moule

LE RENDEZ-VOUS DES MEILLEURS

Comme chaque année, l'élite du tennis guadeloupéen, soit 20 joueurs et 8 joueuses, s'est affrontée au Moule à la fin du mois de septembre. Les Master's de la Ville du Moule ont remporté une nouvelle fois un franc succès. La finale féminine a permis la victoire Sonora Fontaine du Tennis Club de saint-François tandis que, chez les hommes, c'est Olivier Bordelais du Tennis Club de Basse-Terre qui s'est imposé.

VOS PARTENAIRES SPORTIFS AU MOULE

ATHLETISME

Jeunesse Athlétique Mouléenne : Stade

BASKET BALL

Moule Basket Club : 0590.22.27.40
Gymnase

CYCLISME

U.C.M. : 0690.39.94.06
A.S.V.M. : 0690.44.20.13

FOOTBALL

C.S.M. : 0590 23 65 90
AS Nénuphars : 0690.81.71.29
AS Dynamo : 0690 43 43 63
A.S.M. : 0690 35 26 00

FOOTBALL - UFOLEP

AS Cocoyer, Energie 95, B.E.C, La Lokomotiv', Les Anciens de la Fusée, La Fusée, Amicale des Anciens de la Dynamo

FOOTBALL FEMININ

A.S.C.F.M
Les Anonymes

GYMNASTIQUE

Fitness Club : Le Moule
Sun Gym : La Baie

JUDO

Molem Dojo Club : 0590 22 73 42
M. Desforges : 0590 23 07 50

KARATE

Fitness Club : Rue Saint-Jean
Molem Dojo Club : 0590 22 73 42

KAYAK

Molem Gliss : 0590.23.02.72

NATATION

Les Dauphins du Moule : 0590.23.27.85

PÉTANQUE

Amicale Mouléenne de Pétanque : 0590 23 64 80

ROLLERS

Blue Rollers : 0690 46 43 74

SURF

Arawak Surf Club : 0590.23.60.68
Karukéra Surf Club : 0590 23 66 15

TAE BOO

Gymnastique Coréenne : 0690 42 46 44
Sun Gym : La Baie

TAE KWON DO

Moule Taekwondo Club : 0690.42.46.54
Molem Dojo Club : 0590 22 73 42

TENNIS

Tennis Club du Moule : 0590.23.69.71

TWIRLING BATON

Mme SOULANGES : 0590.23.28.44

VIET VO DAO

Song Long Moule : 0690.35.69.35
Molem Dojo Club : 0590 22 73 42

VOLLEY BALL

ESM : Gymnase - 0590 22 27 76

LE PROGRAMME DE LA SALLE ROBERT LOYSON (Tél 0590 23 09 44)

LES SPECTACLES

Le 8 octobre à 10h :

REUNION CLUB PATRIMOINE
Thème : *L'école (Bibliothèque)*

Le 14 octobre à 20h : **Soirée Ka, Hommage à Robert Loyson**

Le 21 octobre à 20h :

CHARLY CHOMEREAU-LAMOTTE TRIO.
Charly Chomereau-Lamotte aux percussions, Jean-Michel Lesdel au piano, Jocelyn Ménard au Saxophone

Le 22 octobre à 10h :

CONCERT JACQUES D'ARBAUD

Le 26 octobre à 9h et 15h :

MERCREDI DE LA 1ÈRE CHANCE, SPÉCIAL TRADITION

Le 28 octobre à 20h :

MAGIC STAR (Spectacle Du Magicien Rémy Agélan)

Le 29 octobre à 20h :

BIGUINE WABAP

Le 31 octobre à 20h :

NUIT DE L'HORREUR (Halloween)

DU 13 AU 16 OCTOBRE

SA MERE OU MOI

Comédie réalisé par Robert LUKETIC -
Durée:1h35



Après des années de galère, Charlotte a enfin déniché l'homme idéal... à un détail près. Si Kevin est parfait, sa mère, elle, est totalement branque ! Bien décidée à pourrir l'idylle de son fiston, elle va tout tenter, avec une imagination aussi vicieuse que dangereuse...

LES 19, 20 ET 23 OCTOBRE
NEW POLICE STORY



Film chinois de Benny CHAN - Durée : 2h

Légende vivante de la police de Hong Kong, l'inspecteur Wing sombre dans le désespoir et l'alcool quand son équipe est entièrement décimée par le Gang des Cinq, dirigé par Joe. Un jeune officier parvient alors à le convaincre de réintégrer les rangs de la police et de retrouver les malfrats...

LES 19 ET 23 OCTOBRE
VAILLANT, PIGEON DE COMBAT

Dessin animé
Angleterre, 1944. L'issue de la guerre repose sur des "aviateurs" fringants et

casse-cous, qui portent des messages en France au péril de leur vie : ce sont... des pigeons ! Mais la mythique "Escadrille Royale des Pigeons de Combat" est décimée par d'impitoyables faucons allemands et il ne reste plus qu'une bande de "bleus" encore à l'entraînement !



Vaillant, frêle et maladroit, Bugsy, qui ne cherche qu'à désertir, ou leurs idiots de compères, ne sont absolument pas prêts pour le combat ! Parachutés en France, ces cinq pigeons balourds réussiront-ils à retrouver les souris résistantes sans tomber dans les griffes des faucons ?

LES FILMS

LE 30 OCTOBRE

MADAGASCAR

Dessin animé

Lorsqu'un lion, un zèbre, une girafe, un hippopotame et une poignée de pingouins psychotiques fuient leur zoo new-yorkais pour secourir l'un des leurs, l'aventure s'écrit avec un grand A.

Et lorsque le destin les réunit sur l'île de Madagascar, ils doivent apprendre en formation accélérée les rudiments de la vie à l'air libre.

